

Menaces sur la protection de l'enfance

Aujourd'hui, certains services et établissements œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance, connaissent des difficultés liées aux réductions budgétaires qui les frappent ou devraient les frapper très prochainement, avec des effets sur les publics accompagnés.

Les besoins dans ce secteur sont croissants. Le Conseil Général a fait le choix de recentrage budgétaire sur ses missions obligatoires pour répondre aux mesures ordonnées par les juges pour enfants (placements, accompagnement en milieu ouvert).

La prévention spécialisée serait actuellement dans le collimateur du Conseil Général, avec une coupe significative prévue sur son prochain budget. Plusieurs postes pourraient être supprimés. En prévision aussi moins de moyens pour les équipes qui travaillent sur les quartiers et auprès des gens du voyage. En conséquence, ce serait aussi un service rendu moindre...Comment faire autant ou plus avec moins ?

De toutes parts dans le secteur de la protection de l'enfance (établissement et services associatifs conventionnés, référents ASE...), on entend la contrainte qui grandit, et l'injonction de devoir faire plus, à moyens constants, quand ce n'est à moyens réduits ; certaines structures pourraient voire la dotation attribuée pour l'année 2013, ne pas couvrir l'intégralité des besoins tels que prévus au budget ; des services d'action éducatives en milieu ouvert connaissent un engorgement en raison du nombre de mesures en attente; de nouvelles dispositions visant à réduire les dépenses pourraient prochainement toucher les jeunes majeurs "confiés" au service de l'ASE... Et tout ce que nous ignorons encore dans le secteur de la protection de l'enfance et dans d'autres secteurs...

La protection de l'enfance n'est pas réfléchie ; elle est plus que jamais **seulement gérée**, par des technocrates, au regard de seuls paramètres comptables, sans tenir compte des effets de ces décisions sur les personnes accompagnées et leur environnement.

Nous avons appris que Monsieur Béchu, Président du Conseil Général se réunira le 22 octobre prochain à 16h00 avec le groupement des associations de protection de l'enfance du Maine et Loire et d'autres associations de l'action sociale, pour annoncer vraisemblablement, les coupes sombres qui seront pratiquées dans les budgets.

C'est l'occasion de faire entendre notre inquiétude, et nous avons donc convenu d'appeler à nous réunir ce jour là devant les grilles du CG.

Rendez-vous donc le 22 octobre à 16h00 devant le Conseil Général

Nous proposons après le rassemblement une réunion à la bourse du travail à 18h pour évoquer la situation des différentes structures et les suites à envisager.

Collectif du Maine et Loire « pour un travail social de qualité »

Pour nous joindre : collectif-wsocialdequalite@laposte.net